CENTRE D'ACCUEIL DE LOISIRS DU MERCREDI (ALSH) DE ST MAURICE/FESSARD

FICHE D'INSCRIPTION 2022-2023 - à retourner pour le 31/05/2022 au plus tard

NOM	du père ou tuteu	ır:				Prénom:					
Nom e	t adresse de l'emp	oloyeur :				Tél :				/	/
 Tél : _	//	//	/		Profession:						
NOM	de la mère ou tu	trice:				_ Prénom : Tél :					
Nom e	t adresse de l'emp	oloyeur :									_
 Tél : _	//	//	/		Profession:						
DOMI	ICILE DES PAR	RENTS:									
 Tél : _	//	//	/		Email :						
	NOMS des en inscrits	fants	Prénoms	Date de naissance	Classe		Rense	igneme	nts dive	rs	
1)											
				OUI							
MERCREDI Période du 07/09 au 19/10 /2022			Journée	Journée 7h30-13h		NON					
	(inclus) de du 09/11 au										
Pério											
(inclus) Période du 04/01 au 08/02/2023											
Dánic	(inclus) ode du 01/03 au	12/04/2022									
Peri(ae au 01/03 au (inclus)										
Pério	ode du 03/05 au	05/07/2023									

L'inscription se fait à l'année ou pour chaque période de l'année scolaire (Art.1.2 du règlement intérieur de l'ALSH). Les parents s'engagent donc à mettre leur(s) enfant(s) à l'accueil de loisirs tous les mercredis de la période d'inscription, sauf cas exceptionnel. Le règlement sera demandé mensuellement. La confirmation de l'inscription sera validée par la commission scolaire (**réponse aux familles mi-juin**).

PIÈCES OBLIGATOIRES A JOINDRE A LA DEMANDE D'INSCRIPTION

- * Attestation du quotient familial de la CAF (Tarif en fonction du Quotient Familial)
- * Attestation d'assurance
- * Règlement intérieur de l'ALSH signé

Atteste avoir pris connaissance du règlement intérieur de l'ALSH

Saint-Maurice-sur-Fessard, le Signature : Précédée de la mention « Lu et approuvé »